

IMPORTANT - Mutation volontaire 2017

Dans le cadre d'un projet-pilote, le Service des ressources humaines et le Syndicat de Champlain(CSQ) ont convenu d'apporter quelques modifications au processus de mutation volontaire, laquelle était initialement prévue pour le 2 août 2017. Ce projet vise notamment à :

- Offrir le plus grand nombre possible d'opportunités aux enseignantes et enseignants réguliers;
- Confirmer les enseignantes et les enseignants réguliers dans leur nouvelle affectation dès juin;
- Réduire les inconvénients reliés à la tenue de la séance durant la période estivale.

Compte tenu de la situation particulière du champ 3120 (accueil), la séance d'affectation de ce champ aura lieu à une date ultérieure.

La mutation volontaire se déroulera en 2 étapes, de la façon suivante :

1^{re} étape : 29 juin 2017

SÉANCE PUBLIQUE

- 9 h – champs 3101 (primaire et secondaire), 3102, 3103, 3104, 3105, 3106 et 3107.
13 h 30 – champs 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117.

- Date limite pour faire une demande de mutation volontaire : **16 juin 2017, 16 h.**

Pour assister à la séance du 29 juin 2017, vous devez obligatoirement vous inscrire en acheminant le formulaire suivant : *Centre documentaire / formulaires / SRH Demande de mutation volontaire / désistement ou retour à l'école d'origine.*

(NE PAS COMPLÉTER UN NOUVEAU FORMULAIRE SI VOUS L'AVEZ DÉJÀ FAIT)

- Tous les postes demeurés disponibles suite aux séances d'affectation de juin ainsi que les postes devenus disponibles entre les séances d'affectation et le 28 juin 2017, seront offerts lors de cette séance publique qui se tiendra le **29 juin 2017.**

- La liste des postes qui seront offerts le 29 juin 2017 sera disponible pour consultation sur intranet à compter du 28 juin 2017 en fin de journée.
- Vous pourrez obtenir la confirmation de votre inscription en consultant la liste qui sera affichée sur l'intranet le 20 juin 2017. De plus, si aucun des postes disponibles ne vous intéresse, vous n'êtes pas tenu(e) de vous présenter à la séance. Le fait de ne pas assister à cette séance ne vous empêche pas de participer à la mutation volontaire du 11 août 2017.

2^e étape : 10 août (16 h) au 11 août 2017 (16 h)

AFFICHAGE SUR L'INTRANET pour tous les champs

- Tous les nouveaux postes créés entre la mutation volontaire du 29 juin et le 10 août 2017 seront offerts sur le site intranet de la Commission à compter du 10 août 16 h jusqu'au 11 août 2017 16 h. Pour les spécialistes, seront affichées seules les écoles où les minutes auront été modifiées depuis le 29 juin 2017.
- Veuillez noter que les postes libérés lors de la séance du 29 juin 2017 ne seront pas offerts à la 2^e étape.
- Seuls les enseignantes et les enseignants inscrits à la mutation volontaire (au plus tard le 16 juin 2017, 16 h 00) pourront faire connaître leurs choix de poste par ordre de préférences **avant 16 h le 11 août 2017** (adresse à venir).
- Les postes seront attribués par ancienneté, conformément à l'article 5-13.17.12 de l'entente locale.
- **IMPORTANT** : Si vous signifiez votre intérêt pour un poste et que votre ancienneté vous permet de l'obtenir, nous vous l'octroierons automatiquement; **le fait de postuler constitue une acceptation du poste.**
- La liste des résultats sera publiée sur intranet en fin de journée le **14 août 2017.**

Trouble du spectre de l'autisme (code 50) TSA Trouble relevant de la psychopathologie (code 53) TRP

Comme nous le faisons depuis quelques années, nous contestons la décision de la Commission scolaire de ne pas pondérer les élèves qu'elle reconnaît en cours d'année scolaire comme ayant un TSA (code 50) ou un TRP (code 53) lorsque ceux-ci sont intégrés en classe ordinaire pour l'année scolaire 2016-2017.

Afin de mener à bien la démarche juridique et si vous êtes de ceux qui ont eu en cours d'année des élèves identifiés TSA ou TRP, il faudrait nous faire parvenir par télécopieur au 450-462-4534, ou par courriel à acoulombe@syndicatdechamplain.com (préscolaire et primaire),

jfguilbault@syndicatdechamplain.com (secondaire), vos coordonnées, la date de la demande, la date de l'identification, le code d'identification, votre degré, le nombre d'élèves intégrés et ordinaires dans votre classe ainsi qu'une liste officielle d'élèves indiquant clairement le code de chacun des élèves identifiés et la date de l'identification.

Merci de votre collaboration.

**Annick Coulombe
Jean-François Guilbault
Conseillers en relations de travail**

- Rappel -
Dates importantes

Demande de congé sans traitement à temps plein ou partiel Contrat de retraite progressive	Date limite : 28 avril 2017
Demande de congé sabbatique à traitement différé (formulaire « Demande de congé » disponible sur l'intranet de la CSMV)	
Demande de mutation volontaire : changement de champ ou de discipline (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 4 mai 2017
Transmission des demandes de mutation volontaire de champ ou discipline acceptées et excédents d'effectifs	12 mai 2017
Transmission de la liste prévisionnelle des besoins et des personnes versées au bassin	19 mai 2017
Demande de désistement (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 24 mai 2017
Transmission de la liste finale des besoins et des personnes versées au bassin	26 mai 2017
Séance d'affectation Éducation des adultes (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)	15 juin 2017, à 16 h 15 (Centre administratif, 13 St-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs; Séance d'affectation Champs 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117	1 ^{er} juin 2017, à 16 h 30 1 ^{er} juin 2017, à 17 h (Centre administratif, 13 St-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Séance d'affectation Champ 3101 (primaire et secondaire)	5 juin 2017 (heure à confirmer) (Centre administratif, 13 St-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Séance d'affectation Champs 3104, 3105, 3106 et 3107	5 juin 2017 (heure à confirmer) (Centre administratif, 13 St-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Séance d'affectation Champs 3102 et 3103	7 juin 2017 16 h 30 (Centre administratif, 13 St-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Demande de retour à l'école d'origine (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 14 juin 2017
Demande de mutation volontaire – changement d'école (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	16 juin 2017 16 h
Séance des mutations volontaires – changement d'école (voir article au recto)	1 ^{re} étape : 29 juin - séance publique 2 ^e étape : 10 au 11 août - par Internet
Séance d'affectation pour les enseignants sur les listes de priorité A et B (Vous recevrez une lettre de convocation)	16 au 18 août 2017 (École secondaire Jacques-Rousseau, 444, boul. de Gentilly Est, Longueuil)
Séance d'affectation champ 20 (ens. régulier)	Date, lieu et heure à déterminer
Séance d'affectation FGA, spécialité français langue seconde	Date, lieu et heure à déterminer

Soirée de fin d'année
Les billets sont en vente pour le 16 juin

Les directives pour la vente des billets pour la grande fête de fin d'année, que le Syndicat de Champlain organise à l'école secondaire De Montagne, ont été envoyées dans les établissements.

Comme par les années passées, le nombre de places est limité. Le principe « *premiers arrivés, premiers servis* » s'applique donc. On vous recommande de réserver votre billet dès maintenant auprès de la personne déléguée syndicale.

Celui-ci coûte 30 \$ et comprend le souper, une sangria et, bien sûr, la musique et la danse.

Bien entendu, la personne retraitée qui a été invitée par le Syndicat et celle qui l'accompagne n'ont pas à acheter leur billet.

Comme l'année dernière, les réservations de billets se feront en ligne. Veuillez noter que le formulaire électronique (syndicatchamplain.com) ne sera disponible que quelques heures avant le début de la période d'inscriptions.

Il faudra attendre au 2 mai avant de faire votre réservation. Tous les formulaires reçus avant le 2 mai à 0h01 ne seront pas considérés.

Le Comité organisateur

